CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E152390** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2025**

ÉDITÉ LE 19/07/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2015

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 49 813 845 617
Siret : 813 845 617 00014
Code NACE : 4333Z
Numéro caisse de congés payés : 34 1112 B
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 101708850009

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 101708850009

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : MORINIERE CARRELAGE

32 RUE DES MAUGES
LA RENAUDIERE
49450 SEVREMOINE

Téléphone : 02 41 30 21 67 **Fax :**
Portable : 06 25 92 09 55
Responsabilité légale :
MORINIERE CEDRIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.moriniere-carrelage.fr
E-mail : contact@moriniere-carrelage.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 495 304 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	5	28/09/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

SAS MORINIERE CARRELAGE
32 rue des Mauges
La Renaudière
49450 SEVREMOINE
Tél : 02 41 30 21 67
contact@moriniere-carrelage.fr
Siret 813 845 617 00014 - Ape 4333Z
TVA FR 12 813 845 617

AGENCE QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.